RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du

Orange Crush Sans Nicotine 50mL

produit/désignation Nom chimique

Type de produit Mélange Code produit EL50-075

UFI: RT2T-81V3-100Q-9PRC

1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

- Liquide aromatisé pour recharges des cigarettes electroniques.

Lleage prefesionnel et/ou inc

- Usage profesionnel et/ou industriel.

- Utilisations par les consommateurs : Ménages privés (=public général = consommateurs).

Version: 1

Date d'émission : 22/08/2025

Usages déconseillés

- Interdit aux mineurs et aux femmes enceintes ainsi qu'aux personnes sujettes à l'hypertension et aux problèmes cardio-vasculaires

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

CEFOP

7 Rue du 8 Mai 1945

94470 Boissy Saint Léger France

Téléphone : 0184690030 contact@bobbleliquide.com

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59 France

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aguatic Chronic 3	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 3

2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Mention d'avertissement : Aucun Pictogrammes : Aucun

Mentions de danger

H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	

P102	Tenir hors de portée des enfants.	
P264	Se laver les mains soigneusement après manipulation.	
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.	
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.	

22/08/2025 - Français 1/10

P501	Éliminer le contenu dans un centre de traitement agréé conformément à la réglementation.
Phrases EUH	
EUH208	Contient citral (5392-40-5) d-limonene (5989-27-5) Furanéol (3658-77-3) linalool (78-70-6) . Peut produire une réaction allergique

2.3 - Autres dangers

Substance PBT.

- Les substances de ce mélange ne remplissent pas les critères PBT/vPvB de REACH annexe XIII.

Version: 1

Date d'émission : 22/08/2025

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 - Substances

Non applicable

3.2 - Mélanges

Nom chimique	No	%	Classe(s)	Concentration spécifiques
glycerol	n°CAS : 56-81-5 Numéro d'identification UE : N°CE : 200-289-5	45 - 55	Not Classified	Non applicable
ethanol	n°CAS : 64-17-5 Numéro d'identification UE : 603-002-00-5 N°CE : 200-578-6	< 5	Eye Irrit. 2 - H319 Flam. Liq. 2 - H225	Non applicable
vanillin	n°CAS : 121-33-5 Numéro d'identification UE : N°CE : 204-465-2	< 2	Eye Irrit. 2 - H319	Non applicable
citral	n°CAS : 5392-40-5 Numéro d'identification UE : 605-019-00-3 N°CE : 226-394-6	< 0,5	Eye Irrit. 2 - H319 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317	Non applicable
d-limonene	n°CAS : 5989-27-5 Numéro d'identification UE : 601-029-00-7 N°CE : 227-813-5	< 0,5	Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410 Asp. Tox. 1 - H304 Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317	Non applicable
linalool	n°CAS : 78-70-6 Numéro d'identification UE : N°CE : 201-134-4	< 0,5	Eye Irrit. 2 - H319 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1B - H317	Non applicable
myrcene	n°CAS : 123-35-3 Numéro d'identification UE : N°CE : 204-622-5	< 0,5	Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 2 - H411 Asp. Tox. 1 - H304 Eye Irrit. 2 - H319 Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315	Non applicable
Furanéol	n°CAS : 3658-77-3 Numéro d'identification UE : N°CE : 222-908-8	< 0,1	Acute Tox. 4 Oral - H302 Eye Dam. 1 - H318 Skin Corr. 1B - H314 Skin Sens. 1A - H317	Non applicable

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 - Description des mesures de premiers secours

•		•	
En cas d'inhalati	on		- Veiller à un apport d'air frais.
Après contact av	ec la peau		- Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

22/08/2025 - Français 2/10

Version: 1

Date d'émission : 22/08/2025

Après contact avec les yeux	- Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.
En cas d'ingestion	Rincer la bouche abondamment à l'eau.NE PAS faire vomir.
4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et	t différés
Symptômes et effets - En cas d'inhalation	- Aucune information disponible.
Symptômes et effets - Après contact avec la peau	- Aucune information disponible.
Symptômes et effets - Après contact avec les yeux	- Aucune information disponible.
Symptômes et effets - En cas d'ingestion	- Aucune information disponible.

4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 - Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Dioxyde de carbone (CO2)Poudre d'extinctionJet d'eau pulvérisée
Moyens d'extinction inappropriés	- Jet d'eau à grand débit

5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	- liquide combustible
Produits de décomposition dangereux	 Production d'acroléine à haute température > 280°C Monoxyde de carbone

5.3 - Conseils aux pompiers

- Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant
- En cas d'incendie : utiliser un appareil respiratoire autonome
- Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes	Eloigner toute source d'ignition.Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtementsUtiliser un équipement de protection personnel.
Pour les secouristes	- Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

22/08/2025 - Français 3/10

Version: 1

Date d'émission : 22/08/2025

6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de confinement	- Eviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution)
Méthodes et matériel de nettoyage	 Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Bien nettoyer les surfaces contaminées. Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant Recueillir mécaniquement.
Techniques inappropriées	- Aucune information disponible.

6.4 - Référence à d'autres rubriques

- Evacuation: voir rubrique 13
- Protection individuelle: voir rubrique 8
- Maniement sûr: voir rubrique 7

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandation	 Après usage, refermer aussitôt la capsule de fermeture. Concevoir en règle générale tous les procédés de travail de manière à exclure les risques suivants:Contact avec la peau Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale	 Changer immédiatement tout vêtement, chaussures ou chaussettes souillés. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit.

7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

- Température de stockage recommandée +15°C à +25°C
- Conserver le récipient bien fermé.
- Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine
- Eloigner de toute source d'ignition
- Protéger contre:Forte chaleur

7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Uniquement E-liquide

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 - Paramètres de contrôle

glycerol (56-81-5)	
VME mg/m³ (FR)	10 mg/m ³

8.2 - Contrôles de l'exposition

22/08/2025 - Français 4/10

Contrôles techniques appropriés

- Aucune information disponible.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres.
- Porter les gants de protection homologués



Date d'émission : 22/08/2025

Version: 1

- caoutchouc butyle
- En cas de riques d'éclaboussures : lunettes avec protections latérales
- Protection du corps appropriée: blouse de laboratoire, tout autre vêtement de travail.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

- Indications détaillées: voir notice technique.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État	Liquide	Aspect	fluide	
Couleur	clair	<u>Odeur</u>	légère	
Seuil olfactif		Aucune donnée disponible		
pH		Aucune donnée disponible		
Point de fusion		Aucune donnée disponible		
Point de congélation		Aucune donnée disponible		
Point d'ébullition		Aucune donnée disponible		
Point éclair		61,5 °C		
Taux d'évaporation		Aucune donnée disponible		
inflammabilité		Aucune donnée disponible		
Limite inférieure d'explosivi	té	Aucune donnée disponible		
Limite supérieure d'explosiv	vité	Aucune donnée disponible		
Pression de la vapeur		Aucune donnée disponible		
Densité de la vapeur		Aucune donnée disponible		
Densité relative Aucune dor		Aucune donnée disponible		
Densité		Aucune donnée disponible		
Solubilité (Eau)		Aucune donnée disponible		
Solubilité (Ethanol)		Aucune donnée disponible		
Solubilité (Acétone)		Aucune donnée disponible		
Solubilité (Solvants organiques)		Aucune donnée disponible		
Log KOW		Aucune donnée disponible		
Température d'auto-inflammabilité		Aucune donnée disponible		
Température de décompos	Température de décomposition		Aucune donnée disponible	
Viscosité, cinématique		Aucune donnée disponible		
Viscosité, dynamique		Aucune donnée disponible		

22/08/2025 - Français 5/10

Version: 1

Date d'émission : 22/08/2025

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Caractéristiques des particules

Taille des particules	Aucune donnée disponible
Empoussièrement	Aucune donnée disponible
Aire de surface spécifique	Aucune donnée disponible
Forme	Aucune donnée disponible

9.2 - Autres informations

Teneur en COV	Aucune donnée disponible
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible
VOC Composite Partial Pressure (Calculated @ 20°C/68°F)	Aucune donnée disponible
C.A.R.B. V.O.C.	Aucune donnée disponible
% Photo Chemically Reactive	Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

- Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4 - Conditions à éviter

- Eloigner de toute source d'ignition

10.5 - Matières incompatibles

- Agent réducteur

10.6 - Produits de décomposition dangereux

- Production d'acroléine à haute température > 280°C

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 - Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë	- Non classé	
Toxicité : Mélange		
	DL50 Orale (rat)	Aucune donnée disponible
	DL50 Cutanée (rat)	Aucune donnée disponible
	DL50 Cutanée (lapin)	Aucune donnée disponible
	CL50 Inhalation (rat)	Aucune donnée disponible

CL50 Inhalation poussières brouillard (rat)

CL50 Inhalation vapeurs (rat)

22/08/2025 - Français 6/10

Version: 1

Date d'émission : 22/08/2025

Corrosion cutanée/irritation cutanée	- Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	- Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	- Non classé
	- Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales	- Non classé
Cancerogénité	- Non classé
Toxicité pour la reproduction	- Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	- Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles –	- Non classé

11.2 - Informations sur les autres dangers

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- Non classé

12.1 - Toxicité

Toxicité : Mélange

exposition répétée

Danger par aspiration

CE50 48h crustacés	Aucune donnée disponible
CL50 96h poissons	Aucune donnée disponible
CEr50 algues	Aucune donnée disponible
CEr50 autres plantes aquatiques	Aucune donnée disponible
NOEC chronique poissons	Aucune donnée disponible
NOEC chronique crustacés	Aucune donnée disponible
NOEC chronique algues	Aucune donnée disponible
NOEC chronique autres plantes aquatiques	Aucune donnée disponible

⁻ La substance/le mélange ne satisfont pas aux critères de toxicité aiguë pour le milieu aquatique selon l'annexe l du règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

12.2 - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

- Aucune information disponible.

12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible

22/08/2025 - Français 7/10

Version: 1

Date d'émission : 22/08/2025

- Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.
- 12.4 Mobilité dans le sol
- Aucune information disponible.
- 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
- Les substances de ce mélange ne remplissent pas les critères PBT/vPvB de REACH annexe XIII.
- 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien
- Aucune information disponible
- 12.7 Autres effets néfastes
- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 - Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets	 L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
Evacuation des eaux	- Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau
Précautions particulières à prendre	- Evacuer vers une usine d'incinération pour déchets spéciaux en respectant les réglementations administratives.
Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale	 Code Eural 16 05 08* produits chimiques d'origine organique à base de ou contenant des substances dangereuses, mis au rebut

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - Numéro ONU ou numéro d'identification

Non applicable

14.2 - Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable

14.3 - Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

14.4 - Groupe d'emballage

Non applicable

14.5 - Dangers pour l'environnement

Non applicable

14.6 - Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 - Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

22/08/2025 - Français 8/10

15.1 - Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Substances REACH

Aucun

candidates

Substances Annex XIV Aucun
Substances Annex XVII Aucun

Teneur en COV Aucune donnée disponible

15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

Evaluation de la sécurité chimique effectuée pour le produit

 - Une nouvelle évaluation de la sécurité chimique a été réalisée pour les substances de ce mélange

Version: 1

Date d'émission : 22/08/2025

- Ethanol - Nicotine

RUBRIQUE 16: Autres informations

Versions de la FDS

Version	Date d'émission	Auteur	Description des modifications
1	22/08/2025		

Textes des phrases réglementaires

Acute Tox. 4 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4	
Aquatic Acute 1	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Acute 1	
Aquatic Chronic 1	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 1	
Aquatic Chronic 2	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 2	
Aquatic Chronic 3	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 3	
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration - Catégorie 1	
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves - Catégorie 1	
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2	
Eye Irrit. 2A	Irritation oculaire - Catégorie 2A	
Flam. Liq. 2	Liquide et vapeurs inflammables Catégorie 2	
Flam. Liq. 3	Liquide et vapeurs inflammables Catégorie 3	
H225	Liquide et vapeurs très inflammables	
H315	Provoque une irritation cutanée	
H317	Peut provoquer une allergie cutanée	
H319	Provoque une sévère irritation des yeux	
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges	
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.	
Not Classified	Non classé	
Skin Corr. 1A	Corrosion cutanée - Catégorie 1A	
Skin Corr. 1B	Corrosion cutanée - Catégorie 1B	
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée - Catégorie 2	
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1	
Skin Sens. 1A	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1A	
Skin Sens. 1B	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1B	
STOT SE 3 (H336)	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique - Catégorie 3 (H336)	

22/08/2025 - Français 9/10

Version : 1 Date d'émission : 22/08/2025

Orange Crush Sans Nicotine 50mL

*** *** ***

22/08/2025 - Français 10/10